Risque accru de cancer avec la calcitonine au long cours

Compte Test - 2012-09-05 06:00:00 - Vu sur pharmacie.ma

L'analyse de l'ensemble des essais cliniques randomisés versus placebo menés chez des patients atteints d'ostéoporose ou d'arthrose recevant de la calcitonine par voie nasale ou par voie orale (formes non autorisées en France) a mis en évidence que l'utilisation au long cours de calcitonine entraîne un risque accru de cancer.

Ces essais, réalisés par l'Agence Européenne des Médicaments (EMA) dans lecadre de la par réévaluation du rapport bénéfice/risque des spécialités à base de calcitonine, ont montré une augmentation du taux de survenue de cancer allant de 0,7 %, avec la forme orale à 2,4 %, avec la forme en pulvérisation nasale chez les patients traités avec la calcitonine au long cours, comparativement au placebo.

Néanmoins, la balance bénéfice/risque des spécialités à base de calcitonine demeure positive en cas d'utilisation de courte durée dans les indications suivantes :

- Traitement de la maladie de Paget, uniquement chez des patients pour lesquels des traitements alternatifs ont été inefficaces ou ne peuvent être utilisés, par exemple patients présentant une insuffisance rénale sévère. Dans cette indication, le traitement doit être limité à une durée de 3 mois dans la plupart des cas.

- Prévention de la perte osseuse aiguë liée à une immobilisation soudaine, notamment chez les patients avec des fractures ostéoporotiques récentes; la durée de traitement recommandée est de 2 semaines et ne doit pas excéder 4 semaines.

- Traitement de l'hypercalcémie d'origine maligne.